

Mme DECIS et Mme GAMICHON d'un VP mobile pour respectivement les écoles de CAUNA et de LAMOTHE. Le SIVU et les PE avaient pris en compte cette requête. Des installations ont déjà été faites dans la classe de Mr CRABOS, plus une dotation d'un micro-ordinateur dans chacune des écoles de CAUNA et LAMOTHE, payés par le SIVU.

Cependant la demande s'est vue modifiée :

Sur les conseils de notre M.A.I. Didier MERRIEN, le choix d'un VPI dans chaque classe semblait plus judicieux, mieux approprié dans l'avenir.

Cela ramène donc la demande à 4 VPI (1 à AURICE - 2 à CAUNA - 1 à LAMOTHE), ces VPI n'étant pas déplaçables.

Le montant de la dépense initialement prévu ayant augmenté de façon conséquente, il devenait impossible aux caisses de PE de subventionner ce projet.

Suite à une réunion rassemblant enseignants, bureaux des parents d'élèves, différentes solutions ont été envisagées (financements, choix de matériel, demande de devis).

Décision a été prise de contacter Président du SIVU et maires pour avancer dans le projet.

Intervention de Didier MERRIEN (conseil en utilisation, formation, équipement)

Le VPI présente l'avantage de l'interactivité (par l'intermédiaire d'un stylet, ou mieux avec le doigt notamment pour les maternelles), appareil à courte focale, luminosité suffisante pour fonctionner en plein jour. Fonctionne avec un ordinateur récent et un tableau blanc.

Marques fiables : EPSON et NECH (lampes de rechange EPSON 100 euros, durée de vie 7ans)

Formation : un plan de formation académique est prévu dans le domaine de l'utilisation du VPI en classe. Investissement 1600 à 2300 euros

A noter : chaque fabricant a ses propres logiciels, ces derniers peuvent être fournis gratuitement par l'Education Nationale.

Représentant les Parents d'élèves, Mme LEGEAY a rencontré dernièrement Mr. CAZAUX, président du SIVU et Mr. SOURROUILLE, leur a soumis le projet et donné un montant estimé.

Mr. CAZAUX a pris note et se charge, à la future réunion du SIVU **du 7 avril**, de présenter ce projet d'équipement de 3 VPI pour CAUNA et LAMOTHE,

Le 4 ième destiné à la classe de Mr. CRABOS étant pris en charge par la caisse des Parents d'élèves d AURICE.

Rappelons que 2 ordinateurs ont déjà été fournis par le SIVU aux écoles de CAUNA et LAMOTHE, 1 tableau blanc reste à installer dans la classe de Mr. CRABOS. Nous serons tenus au courant du résultat de cette réunion.

M DARRIEUTORT précise que la Communauté des Communes du Pays Tarusate porte une réflexion sur le numérique dans les écoles.

Remarque maintenance ALPI du parc informatique RPI:

Le coût annuel de cette maintenance étant élevé, Mr MERRIEN informe Mr CAZAUX de la possibilité de louer sur 3 ans (pour 3x70 euros) des micro-ordinateurs avec renouvellement systématique au bout des 3 ans (échange standard gratuit si panne) Solution à retenir.

Informations au 31 mars 2015 :

Pour l'année 2015, 1 VPI pour CAUNA, 1 pour LAMOTHE prévus au budget, appareils et installations.

Le dernier VPI de la maternelle de CAUNA pour l'année 2016.

Le fournisseur donne la préférence au VPI avec stilet.

L'opportunité de la location de micro-ordinateurs a été retenue par le SIVU et fera l'objet d'une étude précise en comparaison avec le prix de revient de la maintenance informatique

2- Effectifs actuels et prévisions rentrée 2015-2016

Au 26 mars 2015

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
19	16	15	17	22	22	20	16	147
Maternelles :50			Primaires : 97					
PS/MS	MS/GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	TOTAL		
CAUNA	LAMOTHE	LE LEUY	CAUNA	AURICE	AURICE	L		
19+6	10+15	17+6	16+7	15+11	9+16			
25	25	23	23	26	25	147		

Rentrée 2015

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
3	15	19	16	15	17	21+1	22	20+1	150

NATHALIE 25 PS-MS	VIRGINIE 25 MS-GS	DIDIER 23 CP-CE1	JENNIFER 24CE1-CE2	STEPHANE 24 CE2- CM1	SARAH 26 CM1- CM2
15+10	9+16	15+8	9+15	7+17	5+21

Rentrée 2016

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
1	17	15	19	16	15	17	22	22	144

Demandes d inscriptions de TPS.

Pour les TPS, on compte 2 nouvelles demandes.

La maîtresse précise qu'une rentrée de janvier pourrait être envisageable.

Cependant les tableaux révèlent des effectifs élevés en Maternelle mais aussi en primaire, les classes, toutes dédoublées sont déjà chargées, ce qui diminue d'autant la possibilité d'inscriptions de TPS. Les parents seront avisés d'inscription sur liste d'attente pour prise de décision finale fin d'année scolaire.

Dans le cas d'une inscription, une communication maîtresse - parents permettant de définir les conditions de scolarité serait souhaitable, et ceci pour un meilleur bien être de l'enfant.

3-Critères de répartition des niveaux

Ces répartitions ne sont pas chose aisée et parfois sources à polémique.

Compte tenu des effectifs, nous n'avons d'autre choix que de dédoubler toutes les classes, de la maternelle au CM2.

Le critère précédemment choisi était la date de naissance, les plus jeunes passant au cours supérieur dans la même classe, leurs aînés passant au cours supérieur chez le collègue.

Nous avons, cette année, décidé en conseil des maîtres de changer de critères pour mieux tenir compte d'éléments pédagogiques.

En s'appuyant sur les pistes proposées par notre conseillère pédagogique, nous retiendrons comme critère principal **l'autonomie** notamment pour les CE1 du CP-CE1 et pour les CE2 en CE1-CE2.

Nous tiendrons aussi compte des choix qui permettront de **dynamiser** les groupes

Il est retenu qu'un élève ne doit pas nécessairement passer par tous les enseignants. Un CE1 de LE LEUY peut éventuellement passer en CE2 à AURICE, un CE2 de CAUNA peut éventuellement passer en CM1 dans la classe de Mme BOULIN.

Ces décisions discutées et entérinées en conseil de maîtres, appartenant aux enseignants, feront l'objet de l'approbation de notre inspecteur et vous seront présentées lors du 3 ième CE **du 2 juillet**.

Les avis des parents : certains favorables à cette mesure, d'autres nous mettant en garde contre le risque de multiplication de doléances que cela peut engendrer malgré le bien fondé de la décision.

4-Rappel de la modification du calendrier scolaire

En début d'année, nous avons été informés d'une modification du calendrier départemental pour l'année scolaire 2015-2016

A fin de faire le pont de l'ascension la journée du vendredi **15 mai 2015** serait libérée. Elle sera rattrapée les :

mercredi 8 AVRIL 2015 : classe toute la journée sans TAP, pas de modification d'horaires de car.

mercredi 6 MAI 2015 : classe en matinée et une partie de l'après midi. Les élèves seront libérés à la fin des cours si le transport peut être organisé ce jour-là (M CAZAUX contactera prochainement le Conseil Général pour renseignements sur modification possible d'horaires) ou resteront en garderie à l'école jusqu'à l'arrivée normale des bus.

Les parents seront avisés de l'organisation retenue. Mmes, Mr les directeurs se rapprocheront, le moment venu, de leurs mairies respectives pour bien s'assurer de la mise en place du service correspondant.

La cantine fonctionnera ces 2 mercredis là.

Au 31 mars 2015 : aucun changement d'horaire de transport. Les bus passeront le soir aux heures habituelles.

5-Classes découvertes et financements :

Mme Décis partira avec tous les élèves de sa classe du 26 au 29 Mai, 4 jours, 3 nuits en classe découverte : L'Adour de la source à l'embouchure. Mme LABEYRIE, enseignante à la retraite accompagnera le groupe.

ACTIVITES : faune, flore de la montagne, source de l'Adour ; flore des bords de rivière ; étude des saligues, des Barthes ; activités autrefois sur l'Adour et de nos jours au port de Bayonne.

Mme BOULIN et Mr CRABOS partiront avec leurs 2 classes du 19 au 22 Mai : Châteaux de la LOIRE et PUY du FOU. Les déplacements se feront en bus (plus rassurant, moins cher) Mmes CHASSAGNE , LEGEAY, M DUVIGNAU , DARRIEUTORT, BERTOIGNA accompagneront cette classe découverte. 2 enfants n'y participeront pas.

PROGRAMME :

CHATEAUX DE LA LOIRE 4 jours / 3 nuits

Partez sur les traces de Léonard de Vinci avec la visite de ce qui fut sa dernière demeure et recoupe un éventail de ses inventions : Le Clos Lucé.

Arrivée et découverte des châteaux de la Loire avec le Parc des Mini Châteaux : l'occasion de s'imprégner de l'histoire et de la géographie du Val de Loire.

Et les jardins ?... Si Chenonceau s'enorgueillit de son titre de "Château des Dames", il présente aussi un bel exemple de jardins à la française.

Après midi: Balade en Gabare, embarcations à fond plat afin de découvrir les bords du cher et voir une dernière fois Chenonceau !

Journée de découverte de l'architecture à la Renaissance : Matinée consacrée à la visite du Château Royal de Blois : les intérieurs d'un château.

Au-delà de son escalier à double révolution, Chambord représente un parfait exemple de l'architecture à la Renaissance : les extérieurs d'un château.

Direction le Puy du Fou Arrivée au Puy du fou et visite Journée au Puy du fou : ce grand parc d'attraction, l'un des plus grands de France permettra aux enfants de découvrir l'histoire des vikings, des romains, des chevaliers. Entre spectacle et ateliers : une journée inoubliable...

6-Conseils des enfants

Démarche : Réunir les enfants, durant une séance d'APC, pour avoir leur ressenti sur la vie scolaire et les suggestions permettant d'améliorer cette dernière.

Les enseignants remercient les partenaires (Mairie, ACRAM), réactifs, qui ont écouté et répondu aux suggestions des enfants.

Amélioration de la vie scolaire :

Mairie : cages de foot, mur d'expression (affichage œuvres, textes), balançoire, terrain de billes

ACRAM : spécifications sur le menu (ex : nom du poisson consommé) demande d'agrémenter les plats avec des sauces.

Ceci est un parfait exemple d'éducation à l'autonomie, la responsabilisation, la citoyenneté mais aussi une occasion d'apprendre à accepter le refus.

Les propositions, raisonnables, ont été accordées comme celles citées plus haut, d'autres refusées ou ajournées comme : bac à sable, toboggan, panneau de basket (à la réflexion) poulailler (qui s'occupera des poules pendant les vacances ?)

Remerciements réciproques des enseignants et responsables locaux.

7- Projet d'école

Dans le cadre du projet d'école 2011-2016, nous avons l'an passé édité un recueil de contes qui avait emporté un franc succès à la vente.

Cette année, dans le même cadre de travail, nous allons éditer un recueil de poésies. Le style de l'exercice est différent mais nous sommes dans les mêmes objectifs :

- Améliorer la compréhension implicite d'un texte, d'une poésie
- Débloquent l'imaginaire, libèrent la créativité
- Améliorer la production d'écrit (jouer avec les mots)
- Connaître les langages de la poésie.

Ce travail s'est fait à chaque niveau des classes du RPI : Pour les plus petits cela a été produit en dictée à l'adulte, chez les plus grands, à partir du CE1-CE2 par la rédaction autonome de textes.

Le départ étant souvent une poésie d'auteur dont on s'inspire pour la reformuler à sa façon.

Ce qui a conduit les élèves à se retrouver régulièrement dans un bain poétique, à travailler sur le rythme, la rime, à produire et présenter leurs écrits, à juger, choisir puis illustrer. Nous sommes passés de réciteurs de poésies à créateurs de poèmes.

Les illustrations sont des dessins libres d'enfants, des productions d'art plastique en classe ou lors des TAP. La mise en page numérique a été pour l'essentiel confiée à FABRICE CASTAGNETTI, de même que l'impression à la

photocopieuse couleur de l'école d'AURICE. Les enfants participeront à la reliure, en se chargeant des couvertures, de la couture. Remercions ici MARYSE SAUVENT (AVS à AURICE) .

Le titre du recueil : Comme un enfant qui joue

En marge de ce projet, Mme DECIS nous a inscrits au concours :

Quand la poésie se joue des contraintes

Un exemplaire du recueil a été envoyé au SNU IPP, résultats prévus pour le 10 avril, les prix allant de la classe découverte, au caméscope et appareil numérique puis livres pour la classe.

Le recueil définitif, plus étoffé vous sera proposé à la vente courant Juin. Fin mai, nous vous ferons passer un bon de réservation, nous permettant de connaître le nombre d'exemplaires à tirer. Le prix sera prochainement fixé.

8-Bilan TAP

Bilan Lamothe & Le Leuy

- **Lamothe**

A ce jour, agissent sur l'école de Lamothe trois intervenants : un intervenant musique (Aurélien ROLLIN) ; une intervenante arts plastique (Stéphanie MICHELET), et une intervenante mise à disposition qui s'occupe du temps de sieste (Marilyn JUZAN). Aucun souci n'est à déplorer à ce jour sur cette école, où les retours des intervenants sont positifs.

Un changement est cependant à noter. En effet, à partir du lundi 30 mars 2015 l'intervenant Aurélien ROLLIN, commencera une autre mission pour la CCPT,(communauté Tarusate) et ne pourra donc plus agir sur cette école.

Le temps de sieste n'étant pas obligatoire pour les Moyenne Section, il a été décidé en collaboration avec Mme GAMICHON (directrice de l'école de Lamothe), Marilyn JUZAN (intervenante mise à disposition), et en accord avec le Maire de Lamothe que le temps de sieste sera remplacé par un temps de repos ou d'activités calmes proposées par Marilyn Juzan.

Une reformation des groupes sera effectuée par les deux intervenantes toujours présentes sur l'école. Celles-ci auront des groupes de 14 enfants au maximum.

- **Le Leuy**

A ce jour, 4 intervenants ont agi sur l'école de Le Leuy : Stéphanie MICHELET (intervenante arts plastique), Aurélien ROLLIN (intervenant Musique) pour les périodes 1-2-3.

Mathieu NOGARO (intervenant musique) et Mathieu PEYROUTET (intervenant HIP HOP) pour les périodes 4 & 5. Pour la période 4 & 5 Mathieu NOGARO propose aux enfants l'apprentissage de deux chansons pour le concert communautaire du 11 Avril.

Des autorisations ont été diffusées aux parents afin de savoir quels enfants de l'école participeraient à cet évènement.

Aucun souci n'est à déplorer ce jour sur cette école où nous bénéficions d'une bonne communication, entre les différents acteurs de ce temps.

Les Parents d'élèves font remonter les interrogations suivantes :

- Leur regret du manque d'intervenants pour les périodes 4 (à partir du 30 mars) et 5 à LAMOTHE
- Au niveau des TAP musique, question est posé de : Quand ont-ils fait musique ? Il serait bon que le maire ou le responsable TAP viennent de temps en temps voir ce qui se passe durant ces séances
- Certains déplorent le trop grand copinage d'intervenants auprès des enfants, entraînant des situations d'excitation importante difficiles à canaliser au retour de ces séances. Trop de libertés, l'enfant ne se situe pas là dedans.

Un enseignant met en garde contre ce genre d'assertion, tant il y a différentes conceptions de l'éducation et que celles qui peuvent déranger ne sont pas forcément inefficaces. La prudence de jugement serait de mise dans ce cas de figure.

- Pourquoi n'y a-t 'il pas les mêmes intervenants au LEUY et à LAMOTHE ?
- Comment se fait il que Marilyn JUZAN soit convoquée à des réunions TAP sur ces horaires d ATSEM.
- Un formulaire est à remplir chaque trimestre, cela ne pourrait-il pas être fait une seule fois par an ?

TAP AURICE - CAUNA

Intervention de Mr SOUROUILLE

- Une réunion sur le thème des TAP a été réunie en janvier dernier, visant à demander l'avis et les remarques des intervenants sur leur vécu. Les intervenants disent être satisfaits de ce qui leur est proposé. Il leur est rappelé la possibilité de signaler les comportements difficiles nuisant

à la bonne conduite des séances. Ces signalements, bien que parfois justifiés, ne remontent pas auprès des responsables, ce qui est regrettable. A signaler que dans ce domaine, les parents d'élèves semblent être demandeurs de fermeté.

- Une enquête de satisfaction, prudemment dosée, a été proposée aux élèves des classes de CAUNA et AURICE, dont les résultats vous sont donnés ci-après. Ils sont des indices pour les organisateurs et les intervenants.

Une seconde enquête sera faite dans les jours à venir.

En lien avec les avancées du Conseil d'élèves, l'inauguration du terrain de billes (réalisé par les employés Municipaux d' AURICE) est prévue.

Un PEDT va être mis en place et signé (avant le 10 juin), condition à la pérennisation de la subvention annuelle de 50 euros par élève.

Les listes réactualisées des effectifs du RPI seront envoyées aux responsables TAP

Communication de Mr CAZAUX : Surveillance pause méridienne et cantine AURICE : Aurélien ROLLIN qui était en charge de cette tâche quitte se poste et sera remplacé par Mme GRULOIS.

Communication Mr DAUGREILH : Mme LATAPY a pris, au 15 janvier 2015, ses fonctions de cantinière, garde des enfants, ménage de l'établissement, en succession à Mme ROLLIN ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Porté de plus à votre connaissance, et qui n a pas été dit lors du conseil d'école, l'intervention, de 13.00 à 13.40, de Mr Sébastien MARTINEZ dont l'attribution par la municipalité est le suivant : Le rôle de Sébastien MARTINEZ est d'aider Mme LATAPY pendant le nettoyage de la cantine.

Communication de Mr LAFITTE :

Conférence débat organisée par DDEN - PEP40 - FCPE

HARCELEMENT À L ECOLE : agir pour ne plus subir

Animée par Hélène ROMANO

Mardi 7 avril -20 h

Théâtre municipal - RION DES LANDES

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 h15.